

Dates dans la zone 264 (adresse bibliographique) et dans la zone 090 (cote)

Définitions

Date de publication

Date qui correspond au moment où le document est livré au public (Source : Vocabulaire de la documentation/AFNOR).

Cette date apparaît normalement sur la page de titre. Pour les documents écrits en anglais la date de publication apparaît souvent au verso de la page de titre et est précédée du ou des mot(s) suivant(s) : « Published », « First published » Ex. Published 1989

La date d'édition et la date de publication représentent la même réalité.

Date de fabrication

Date à laquelle l'ouvrage a été imprimé. Pour les volumes écrits en français, la date d'achèvement d'imprimerie doit être considérée **comme une date de fabrication**.

La date de fabrication et la date d'impression (printing, tirage) représentent la même réalité.

On peut l'appeler aussi date de manufacture.

Date de copyright

Date qui correspond à l'année au cours de laquelle le droit d'auteur a été pris. Cette date est précédée d'un © (ex. : ©1989).

Quand il y a plusieurs dates de copyright, il faut retenir la plus récente.

On n'inscrit la date de copyright que lorsqu'elle est différente de la date de publication, que cette dernière soit déduite ou non.

Date de dépôt légal

Date qui correspond au moment où le document est déposé à la Bibliothèque nationale.

TABLEAU D'APPLICATION

DATE	OÙ LA TROUVER DANS LE DOCUMENT	QUAND L'INDIQUER DANS LA NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE	ZONE 264	DANS LA COTE
Date de publication ou date d'édition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur la page de titre ▪ Au verso de la page de titre ▪ Ailleurs dans la ressource 	<ul style="list-style-type: none"> • Toujours 	264 #1 1968	(Date de publication) 1968
Date de copyright	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au verso de la page de titre ▪ Rarement sur la page de titre ▪ Page de titre, pour les thèses 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand elle diffère de la date de publication • Quand on ne trouve pas de date de publication, on s'en sert pour déduire la date de publication • Quand on ne trouve pas de date de publication et qu'on a un copyright dont l'année est ultérieure à l'année en cours, on le considère comme une date de publication déduite • Quand on ne trouve pas de date de publication et que la date de copyright est la même que la date de l'achèvement d'imprimerie (Il faut l'indiquer entre crochets carrés parce qu'on présume qu'elle correspond à la date de publication.) 	264 #1 1999 264 #4 ©1968 264 #1 [2010] 264 #1 [2016] 264 #1 [2012] (date de copyright 2012, date d'achèvement d'imprimerie 2012)	(Date de publication) 1999 (Date de publication déduite) 2010 (Date de publication déduite) 2016 (Date de publication déduite) 2012

DATE	OÙ LA TROUVER DANS LE DOCUMENT	QUAND L'INDIQUER DANS LA NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE	ZONE 264	DANS LA COTE
<p>Date de fabrication ou date d'achevé d'imprimer ou date de manufacture ou date du 1er tirage, impression ou printing. [Pour tirages subséquents, voir 3, 1]</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au verso de la page de titre • À la fin du document (colophon, achevé d'imprimer) 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand on ne trouve pas de date de publication ni de date de copyright • Quand on ne trouve pas de date de publication et que la date de fabrication diffère de la date de copyright, il faut l'indiquer entre crochets carrés puisqu'on présume qu'elle correspond à la date de publication 	<p>264 #1 [1989] 264 #4 ©1982</p>	<p>(Date de fabrication) 1989</p>
<p>Date de dépôt légal</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au verso de la page de titre • À la fin du document (colophon, achevé d'imprimer) 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand aucune autre date n'est disponible (il faut l'indiquer entre crochets carrés et avec un point d'interrogation) 	<p>264 #1 [1987?]</p>	<p>(Date de dépôt légal) 1987</p>

3. SITUATIONS PARTICULIÈRES

		ZONE DE L'ADRESSE BIBLIOGRAPHIQUE	DANS LA COTE
1.	<p>Pour les ouvrages réimprimés par le même éditeur, dans un même format, on déduit la date de publication à partir de l'exemplaire en main, les réimpressions étant assimilées à des reproductions, i.e. à de nouvelles manifestations de l'oeuvre. On crée une relation à la manifestation originale. RDA 2.8.1.3 LC-PCC-PS 27.1</p> <p>On mentionne également la date de copyright si elle est différente de la date de publication.</p> <p>Cette règle s'applique également aux ouvrages réimprimés dans un autre format (format de poche, paperback) et aux documents réimprimés avec un nouvel ISBN associé au format.</p> <p>Noter bien : En français, édition équivaut parfois à réimpression</p> <p>S'il n'y a pas de date de publication ni de date de copyright, on déduit la date de publication à partir de la date de la première impression, si elle est connue.</p>	<p>(tirage de 2013, première publication, 1980) 264 #1 [2013] 775 0# iRéimpression de (manifestation): aAuteur. tTitre dLieu d'édition : éditeur, 1980 zISBN</p> <p>(1st published 1970, reprint 2014, copyright 1971) 264 #1 Lieu d'édition : bÉditeur, c[2014] 264 #4 c©1971 775 0 # iRéimpression de (manifestation): aAuteur. tTitre dLieu d'édition : Éditeur, 1970</p> <p>264 #1 1980 264 #4 ©1979</p> <p>264 #1 [1970]</p>	<p>Date de publication 1980</p> <p>Date de publication 2013</p> <p>Date de publication 2014</p> <p>(Date de la 1ère impression) 1970</p>

		ZONE DE L'ADRESSE BIBLIOGRAPHIQUE	DANS LA COTE
2.	<p>Pour les ouvrages ayant une date de publication ou de copyright postérieure à l'année en cours.</p> <p>Date de publication postérieure</p> <p>Date de copyright postérieure sans date de publication</p> <p>Date de publication et date de copyright postérieure</p>	<p>264 #1 2014 (même si nous sommes encore en 2013)</p> <p>264 #1 [2014] (même si nous sommes encore en 2013)</p> <p>264 #1 2014 (même si nous sommes encore en 2013)</p>	<p>2014</p> <p>2014</p> <p>2014</p>
3.	<p>Pour les microformes cataloguées selon les RCAA2 (notices dérivées), on mentionne la date de la reproduction dans la zone de l'adresse bibliographique et la date de l'édition originale dans la zone des notes (534). Dans la cote, on indique la date de l'édition originale suivie d'un petit « a ».</p>	<p>264 #1 1970 534 1965</p>	<p>(Date de l'éd. originale) 1965a</p>
4.	<p>Pour les réimpressions en fac-similé, on mentionne la date de la réimpression en fac-similé dans la zone de l'adresse bibliographique et la date de l'édition originale dans la zone des notes. Dans la cote, on indique la date de la réimpression.</p>	<p>264 #1 1980 534 Reproduction en fac-similé de 1775</p>	<p>(Date de la réimpression) 1980</p>
5.	<p>Pour les photocopies, on mentionne la date de l'édition originale dans la zone de l'adresse bibliographique. Si elle est disponible, on ajoute la date de la photocopie dans la note 533. C'est la date de l'édition originale qui est utilisée dans la cote ; elle est suivie d'un petit « a ».</p>	<p>264 #1 1965 533 Date de la photocopie</p>	<p>(Date de l'éd. originale) 1965a</p>

		ZONE DE L'ADRESSE BIBLIOGRAPHIQUE	DANS LA COTE
6.	Les documents pour lesquels la date est inconnue ou incertaine.	[entre 1970 et 1979] [entre 1970 et 1979?] [entre 1900 et 1999] [entre 1900 et 1999 ?] [1976?] [environ 1976]	1970z 1970z 1900z 1900z 1976 1976
7.	Autres situations particulières (Exemples)	264 #1 1971 264 #4 ©1972 [1962 ou 1963] [entre 1977 et 1980] 1979-1981	1972 1962 1977 1979

Version : 17 février 2015